

Pages de gauche

MENSUEL D'OPINIONS SOCIALISTES INDÉPENDANT

ÉDITORIAL

Rien à sauver

Si les campagnes politiques se jouaient sur les arguments utilisés, l'initiative 1:12 serait assurée de gagner! La droite nous a d'abord servi l'argument du financement des assurances sociales. Elle misait donc – ce qui est bien naturel après tout – sur l'avarice des patron-ne-s envers leurs salarié-e-s, sans se rendre compte qu'une légère augmentation du salaire des second-e-s augmentait également le salaire maximal possible au sein d'une entreprise.

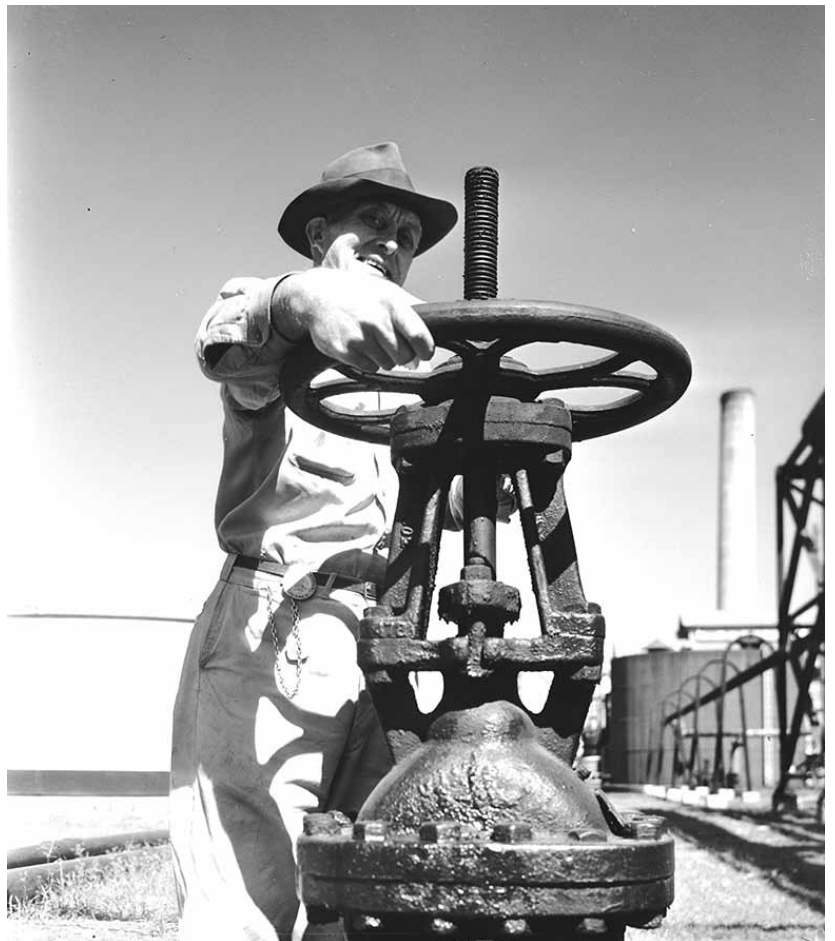
La droite s'inquiète d'un contrôle étatique des salaires, alors que toutes les entreprises communiquent déjà ces informations aux caisses AVS. Des salaires non déclarés relèvent du travail illégal. Que l'on qualifie ainsi les rémunérations délirantes de Vasella et consort ne nous dérange pas.

Les menaces répétées de délocalisations en cas d'acceptation ne font que montrer quelle est la valeur centrale du patronat: l'avidité sans frontière.

L'argument le plus frauduleux avance que l'initiative met en danger la prospérité économique de la Suisse, ce qui revient à dire que les salaires démentiels sont la cause de celle-ci. C'est bien sûr l'inverse qui est vrai. Ni Vasella, ni Ospel, ni Dougan n'ont produit la moindre richesse en Suisse, ce sont des parasites économiques qui s'enrichissent du travail des autres. La Suisse est prospère malgré eux, non grâce à eux.

La palme de l'argument le plus débile revient pourtant à Économie suisse, qui s'inquiète de la perte de «pouvoir d'achat» qu'entraînerait l'acceptation de 1:12. L'inquiétante précarité dans laquelle seraient jetés des *managers* gagnant des dizaines de millions de francs par année ne peut en effet que nous émouvoir... Rappelons-leur que si les fins de mois devenaient vraiment difficiles, les assurances sociales que la gauche seule défend leur éviteront tout de même la misère.

Réd.



Débats énerg(ét)iques

Le débat sur le gaz de schiste s'est brusquement animé en Suisse cette année. Les forages à Saint-Gall, les projets dans le canton de Neuchâtel et les doutes que ceux-ci font surgir nécessitent quelques explications. Après l'extraction de ressources fossiles, il y a la distribution de l'énergie électrique produite par ces dernières. Sur ce dossier-là, la droite continue son travail en libéralisant progressivement le marché de l'électricité, alors que la gauche laisse faire.

Lire en pages 3 et 6 - 7

■ Féminisme

«Tais-toi ma chérie, je parle avec ton papa».

Page 5

■ Syndicats

Genève: les touristes bientôt privés de la liberté d'acheter des Rolex le dimanche.

Page 9

■ Livre

Mathias Reynard a sondé les origines du socialisme au Valais.

Page 10

CHRONIQUE

Une nouvelle force de gauche au Tessin

Pourquoi créer un forum de la gauche alternative aujourd'hui, et surtout au Tessin? Répondre à cette question est facile. Alors que le Parti socialiste proclame toujours dans ses statuts sa volonté de dépasser le capitalisme, et que les autres acteurs de la gauche tessinoise cherchent à penser une société plus juste socialement, plus accueillante et plus démocratique, il faut bien admettre que les résultats de la gauche institutionnelle sur ces différents plans ne sont pas brillants au Tessin pour le moment. Dans un canton dominé par des forces réactionnaires (*Lega dei Ticinesi*) et par leurs alliés, la simple idée de dépasser le capitalisme paraît aujourd'hui utopique.

La gauche participe au système, mais sera-t-elle capable de le changer? Un groupe de gens de gauche, réunis en réseau, a

décidé de lancer la discussion (rencontres, actions concrètes, aide aux citoyen-ne-s) à propos d'une alternative concrète et de gauche.

Le *Forum alternativo della sinistra* n'est pas un nouveau parti et il n'est pas davantage un simple prolongement du PS. Il vise à réunir tous ceux et toutes celles qui désirent affronter le capitalisme, dans un horizon de gauche.

La création de groupes de travail et un premier document de discussion ont été présentés lors de la deuxième rencontre des membres du Forum, le 9 octobre à Massagno.

Une politique économique active au Tessin, l'extension des services publics dans le canton, la taxation de la richesse, la lutte contre le *dumping* salarial, les droits des salarié-e-s, la lutte contre la discrimination des femmes, la défense des

droit des migrant-e-s, la lutte contre la politique libérale européenne qui influe fortement sur la Suisse, voici quelques-uns des arguments avancés.

Ce nouveau forum a été bien accueilli par la «politique officielle» de gauche. Aux membres du forum revient dès lors la tâche de stimuler une discussion et une action pour que, dans le futur, la gauche puisse penser et réaliser le dépassement d'un système qui provoque tant d'injustices sociales.

Sergio Roic
Vice-président PS Lugano

Les craintes de l'armée suisse

IMPRESSUM

Abonnement annuel: Fr. 49.-
Abonnement de soutien: Fr. 130.-
Abonnement réduit (AVS, AI, étudiant-e-s, chômeuses-eurs): Fr. 39.-

CCP 17-795703-3
www.pagesdegauche.ch
Case postale 7126, 1002 Lausanne
info@pagesdegauche.ch

Rédaction:
Thierry Bornand (TB), Antoine Chollet (AC), Romain Felli (RF), Mathieu Gasparini (MG), Émilie Martini (EM), Stéphanie Pache (SP), Myriam Scherly (MS), Sébastien Schnyder (SS), Gabriel Sidler (GS), Arnaud Thiéry (AT)

Comité:
Cora Antonioli, Matthieu Béguelin, Valérie Boillat, Raymond Durous, Dan Gallin, Anne Holenweg, André Mach, Line Rouyet, Rebecca Ruiz, Alberto Velasco, Pierre Zwahlen

Maquette:
Marc Dubois, Lausanne

Secrétariat de rédaction et mise en page:
Gabriel Sidler

Webmasters:
Sébastien Schnyder et Mathieu Gasparini

Illustrations:
Christian Vullioud (Cévu)

Relecture:
Cora Antonioli et Marion Beetschen

Impression:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix



ÉNERGIE

Libéralisation du marché électrique: résignation ou résistance?

Depuis l'adoption de la loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEl) en 2007, la libéralisation du marché électrique suisse s'est faite discrète sur la scène politique, occultée notamment par le débat autour de la stratégie énergétique et de la sortie du nucléaire. Son retour a été annoncé récemment par Doris Leuthard. Le Conseil fédéral doit se prononcer sur la suite de la libéralisation début 2014 et les chambres en débattre peu après, de sorte que leur décision entre en force si possible au 1^{er} janvier 2015.

À compter du 1^{er} janvier 2009, les entreprises dont la consommation annuelle excède 100 MWh peuvent se fournir en courant sur le marché libre. Quant aux autres unités de consommation, elles demeurent soumises au régime de monopole jusqu'à ce que l'Assemblée fédérale, par voie d'arrêté (soumis au référendum facultatif), décide la libéralisation complète. La loi prévoit un délai de cinq ans entre les deux étapes, c'est-à-dire que la seconde devrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2014.

UNE LIBÉRALISATION GUÈRE COMBATTUE

Tel ne sera pas le cas, comme l'a annoncé le gouvernement en 2010 déjà. Pourquoi? Parce que cette libéralisation dépend de l'aboutissement des négociations avec l'UE en vue d'un accord bilatéral sur l'électricité. Cet accord devait avoir une portée limitée: permettre un renouvellement des contrats d'importation à long terme passés avec EDF et régler des problèmes concernant le transit transfrontalier. L'exécutif a élargi le mandat de négociation en 2007 pour y intégrer les conditions d'accès des entreprises électriques suisses au marché intérieur (libéralisé) de l'UE et des firmes européennes au marché suisse. Le projet d'accord s'en est trouvé étroitement lié à la seconde étape de la libéralisa-

tion. Le Conseil fédéral entend ainsi soumettre à l'Assemblée fédérale conjointement les projets d'accord bilatéral sur l'électricité et d'arrêté fédéral décrétant la libéralisation complète du marché suisse.

La gauche, au sens le plus large, s'était opposée avec succès à la loi sur le marché de l'électricité, par référendum en 2002. En 2007, les parlementaires socialistes et écologistes avaient cependant approuvé quasi unanimement (une voix contre, celle de Liliane Chappuis) la LApEl et donc une libéralisation en deux temps. Leurs porte-parole avaient bien exprimé leur «scepticisme» à la tribune, mais ils s'étaient surtout félicités d'avoir obtenu que la société chargée de gérer le réseau national de transport soit en mains publiques et que les énergies renouvelables bénéficient d'un soutien accru. Ironiquement, au Conseil national, seuls les trois élu-e-s d'extrême gauche et un peu plus de deux cinquièmes du groupe UDC, pour des raisons exactement contraires, avaient rejeté le projet de loi.

UN SILENCE PESANT

Mais comment la gauche se positionnera-t-elle face à cette seconde étape? Ni le PS, ni les Verts n'ont communiqué à ce sujet, et l'extrême gauche n'est plus représentée à l'Assemblée fédérale. La «stratégie du paquet» de Doris Leuthard recèle des enjeux plus larges: l'accord avec l'UE doit également servir à rénover la voie bilatérale en réglant le «problème institutionnel», c'est-à-dire en confiant à la Cour européenne de justice la compétence de trancher les litiges relatifs à l'application de l'accord et en assurant la reprise par la Suisse des développements du droit communautaire. Cette stratégie peut donc être comprise comme visant à forcer la main à la gauche parlementaire, sceptique, sinon hostile à la libéralisation mais pro-eu-

ropéenne, comme à l'UDC, acquise à la libéralisation mais farouchement europhobe. Elle comporte le risque que se forme une alliance «contre nature» au Conseil national pour refuser l'entrée en matière et contraindre le Conseil fédéral à présenter séparément les deux projets. Vu l'actuelle controverse sur les «juges étrangers», il y a fort à parier que la dimension institutionnelle de l'accord suscitera des oppositions bien au-delà des rangs de l'UDC.

Toujours est-il que, si d'aventure le PS et les Verts entrent en matière sur ce paquet électrique, comment feront-ils pour garantir l'accès de la population à l'électricité? La libéralisation implique la substitution du principe de prix alignés sur les coûts et contrôlés par l'Etat (à travers la Commission fédérale de l'électricité) par celui de marché, donc par la loi de l'offre et de la demande, où le contrôle du régulateur sur les prix se limite au respect de la libre concurrence.

Nicolas Freymond



HOMMAGE

Jeanne-Marie Perrenoud (1914-2013)

Jeanne-Marie Perrenoud est née en 1914 à La Chaux-de-Fonds, dans une famille d'enseignant-e-s chrétiens-sociaux. Elle s'est éteinte le 11 septembre dernier à Neuchâtel, dans sa centième année. Son neveu Marc Perrenoud, lors d'une cérémonie à sa mémoire, rappelait qu'elle était devenue incroyante vers 19 ans, parce que, disait-elle, «les arguments religieux ne sont pas convaincants». Ses valeurs, c'étaient la justice, la démocratie, le respect des autres, les droits humains.

Jeune fille, elle s'identifie à Atalante, l'héroïne de la mythologie grecque, élevée dans la nature, indépendante et fière, qui court plus vite que les garçons. Dès l'âge de 12 ans, elle se passionne pour l'affaire Sacco et Vanzetti et lit le quotidien socialiste de La Chaux-de-Fonds, *La Sentinelle*. Elle passe l'année 1932-33 en Allemagne, à Breslau, où elle assiste à la montée du nazisme et à la prise de pouvoir par Hitler. Sa révolte et ses convictions en sortiront renforcées. Depuis les années 1930, Jeanne-Marie s'est intéressée à la culture juive, aux victimes des discriminations antisémites, à la Shoah. En 1936, elle met ses espoirs dans le Front populaire en France.

Pendant la guerre, elle travaille comme secrétaire dans des administrations fédérales, puis, en 1945, elle assume des remplacements dans l'enseignement à Neuchâtel. Elle part travailler à Genève en 1950, où elle vivra pendant un demi-siècle. En 1953, elle complète sa formation par un certificat pédagogique. En 1962, elle participe à la réforme du système scolaire genevois, sous la direction d'André Chavanne. Elle choisit d'entrer dans le Cycle d'orientation. En 1988, elle décrit ainsi ce changement de climat professionnel: «Ce que l'on découvrait au Cycle d'orientation, c'était, après l'air confiné de l'école traditionnelle, comme un souffle du grand large: un esprit d'ouverture, un non-conformisme allègre, une audace novatrice, tout cela mis au service d'un profond désir de justice sociale, d'une volonté de tout mettre en œuvre pour faire de cette école un instrument de démocratisation des études – et non seulement des études, mais du savoir, de la connaissance du monde.»

Elle adhère au Parti socialiste genevois en 1958 et contribue à lui imprimer une nouvelle ligne politique – la rupture de l'alliance électorale avec le Parti radical – qui aboutira en 1961 à la conquête du deuxième siège socialiste au Conseil d'État. Elle sera pendant quelque temps membre du Comité directeur du PSG, mais c'étaient surtout les activités sur la plan international qui la motivaient. Elle participe en 1958 à la fondation du Comité suisse d'aide aux réfugiés espagnols, présidé par Rinaldo Borsa, dont elle sera secrétaire jusqu'à la chute du franquisme.

Le Comité aidait en priorité les militant-e-s de la CNT et du POUM réfugié-e-s en France qui, contrairement aux socialistes du PSOE et aux communistes, n'avaient pas de structures de soutien et d'appuis extérieurs.

En 1963, elle fait partie du groupe des treize personnes fondatrices de *Domaine public*. Elle y côtoie notamment Ruth Dreifuss, future Conseillère fédérale. À partir de 1977, elle est active dans le Comité de solidarité socialiste avec les opposant-e-s des pays de l'Est (CSSOPE) où elle milite avec des gens nettement plus jeunes qu'elle. Elle admirait Andreï Sakharov, et la tristesse provoquée par sa mort en 1989 fut mêlée à la joie d'assister à la chute du Mur de Berlin.

Jeanne-Marie prend sa retraite en 1977 et, en 2000, déménage à Neuchâtel. Elle a immédiatement adhéré à la section locale du Parti socialiste, mais sa santé ne lui a pas permis d'y militer comme elle l'aurait souhaité.

Marc Perrenoud écrit: «Elle qui s'est toujours passionnée pour la politique internationale et pour l'engagement socialiste est décédée un 11 septembre. Comment ne pas penser au 11 septembre 2001, et au 11 septembre 1973, le coup d'État de Pinochet? Mourir le même jour que Salvador Allende, est-ce un signe du destin d'une militante socialiste?»

Jeanne-Marie, pour celles et ceux qui ont eu le privilège de la connaître, laisse le souvenir d'une camarade exemplaire, par sa rigueur intellectuelle, sa droiture morale, sa modestie et son dévouement totalement désintéressé à la cause socialiste.

Dan Gallin



Jeanne-Marie Perrenoud en 1974
(Source: Marc Perrenoud)

LE POING Najat Vallaud-Belkacem, ministre de la morale vantant



les mérites de la responsabilisation et «donc» de la pénalisation des client-e-s de prostitué-e-s, a tenu à (ab)user de son pouvoir pour vérifier personnellement le degré d'inconscience d'un animateur de radio dont la vidéo prônant l'agression sexuelle d'inconnues (intitulée «comment chopper une fille en trois questions») a profité d'un buzz après la réaction de certains réseaux féministes. À quand un sondage auprès des membres du FN pour vérifier le degré de conscience de leur racisme?

LA ROSE Notre rose de ce mois va à la petite minorité de **31 délégué-e-s du SPD allemand** (contre 196) qui lors



du Congrès du parti ont sauvé l'honneur socialiste et voté contre le principe d'entamer des négociations avec la CDU afin d'entrer dans une «grande coalition». Alors même qu'une majorité de gauche (SPD, *Grüne*, *Linke*) est possible au Parlement allemand, la plupart des délégué-e-s sociaux-démocrates préfère ajouter à la confusion politique qui règne en Europe en s'attablant avec la droite conservatrice.

ÉMANCIPATION

Lettre ouverte à mes camarades féministes

Les divergences dans les mouvements féministes sont quasiment congénitales et j'ai conscience de m'apprêter à répéter de vieilles antiennes, mais il est toujours bon de rappeler quelques fondamentaux quand le conformisme l'emporte sur la réflexion et l'analyse. Ces prémisses ont pour but de situer la position qui va suivre dans un débat interne au féminisme, qui ne s'articule pas autour de la question de prouver quelle posture est *la* seule féministe, et qui discute volontiers les arguments de tenantes d'une autre position, mais qui part du principe que toutes les participantes au débat partagent au moins un constat et un projet. Constat: notre société est structurée par des rapports sociaux de domination entre les sexes, alors que nous pensons que tous les êtres humains sont égaux. Projet: le but de la lutte féministe est l'émancipation individuelle et collective des dominées et l'obtention de l'égalité, qui va de pair avec des libertés, individuelles et collectives.

EXEMPLES

J'ai l'impression d'avoir déjà tout dit, mais reprenons quelques-uns des derniers faits d'armes de femmes socialistes et féministes: en Suisse, vous ne voulez pas laisser le «problème de la burqa» à l'UDC et proposer de contrer leur projet d'initiative pour son interdiction par une proposition visant à criminaliser la contrainte vestimentaire avec une modification du code pénal permettant de poursuivre le «contraignant» (forcément un homme apparemment). En France, vous voulez abolir la prostitution, encore, mais cette fois, en sanctionnant les clients (là encore, le masculin reflète la pensée du législateur).

Quel rapport? Les femmes pour lesquelles vous vous faites du souci, les unes en raison de leurs vêtements, les autres de leur travail, ou plus exactement de leur outil de travail, sont

des «sans-voix» à vos yeux. Ces pauvres créatures mineures ne sauraient développer un avis, une position, et encore moins une décision autonome. Parce que leur comportement est intrinsèquement condamnable et que seule une personne totalement aliénée – immature, folle, droguée, choisissez – pourrait l'adopter. Cette position est bien connue, c'est la base des postures abolitionnistes et anti-foulard. On a cependant, dans les deux projets, poussé l'idée un poil plus loin encore. Punir l'enfant qui fait une bêtise ne convient plus. Il faut s'attaquer aux vrais coupables: les adultes qui en sont responsables. Le parallèle avec l'évolution du traitement des mineur-e-s et de leurs parents dans notre société ne serait pas sans intérêt, mais je souhaite simplement souligner que d'une condition déjà largement infantilissante pour les personnes concernées, vous proposez de passer à une situation leur déniaient encore plus d'autonomie. «Tais-toi ma chérie, je parle avec ton papa...»

CONTRE L'ALIÉNATION

On pourrait bien sûr débattre du fond («le foulard est un signe de domination»; «la prostitution est l'appropriation du corps des femmes»), mais en fait, ce n'est pas la question. Revenons à notre projet: comment lutter pour l'égalité et l'émancipation des femmes? En me pensant moins aliénée que les autres au

point que cela me donne le droit d'imposer ma morale et mes règles? Qui suis-je pour juger de cela? Et en quoi cette idée serait-elle égalitaire? Certainement que chacun-e de nous n'est pas conscient-e des toutes les contraintes qui conditionnent nos comportements et nos idées, mais en quoi imposer sa vision serait émancipatoire?

Même si l'on adhère au concept d'aliénation ou à quelque chose d'approchant (l'inconscient par exemple), même si l'on juge la burqa ou la prostitution dégradante, cela ne nous donne aucun droit d'intervenir dans la vie d'autrui, le privant de sa liberté à disposer de son corps comme il le souhaite, qu'il s'agisse de son usage sexuel rémunéré (ou non), ou de la façon de le vêtir.

Si c'est bien l'émancipation des femmes que l'on vise, il faut rappeler ce simple fait: ce n'est pas par la contrainte que l'on obtient l'autonomie. Et plus encore, ce n'est pas en postulant l'aliénation des personnes que l'on va favoriser leur émancipation. Croire en la capacité de chacune à faire des choix pour elle-même, c'est faire émerger cette capacité. Ce pari-là me paraît la seule modalité possible de lutte féministe pour combattre les déterminismes de toutes sortes et donc pour notre émancipation. Car, chères camarades féministes, je ne saurais quant à moi me considérer libre et émancipée que si nous le sommes toutes et tous.

Stéphanie Pache



ÉNERGIE

Les gaz de schiste ne séduisent pas l'Eu

À l'origine d'une petite révolution énergétique de l'autre côté de l'Atlantique, l'exploitation des nouvelles ressources gazières emprisonnées dans des couches profondes peine à convaincre en Europe. Les collectivités locales situées sur les concessions octroyées aux entreprises de prospection font barrage, craignant des atteintes graves à l'environnement et dénonçant le manque de transparence des procédures menant à ces permis. Les promesses de rentrées financières et les assurances des entreprises de forage sur la sûreté du processus ne permettent pas de lever la méfiance qui est apparue autour de cette ressource suite à plusieurs documentaires chocs, dont le plus célèbre est le controversé *Gasland*.

RISQUES

Même si les techniques de forage sont strictement règlementées, la possibilité d'une défaillance existe toujours. Elle peut survenir à différentes étapes du forage ou de l'exploitation des puits. Lors du forage d'abord, la création des fissures dans un milieu auparavant massif et imperméable peut mener à la création de circulation de fluides (eau et divers composés naturels ou introduits) qui auparavant étaient piégés dans la roche. C'est bien le but de la technique du *fracking* de créer des fractures et donc des chemins par lesquels le gaz va pouvoir rejoindre le tube percé. Cette opération peut également provoquer des micro-séismes au sein des fractures nouvellement créées, ou *via* la réactivation de failles existantes. La quantité d'eau nécessaire à la fracturation est également souvent montrée du doigt (plusieurs milliers de mètres cubes par conduit). Cette eau, une fois utilisée, doit être retraitée, non seulement à cause des additifs, mais également pour les éléments ramenés du sous-sol (hydrocarbures, gaz, particules radioactives, etc.). Or, quelque 20% seulement de cette eau sont récupérés, la différence restant dans le puits.

Un aspect qui n'est jamais abordé par les entreprises est la durée de vie des puits. En effet, la production d'un puits de gaz de schiste est maximale juste après la fracturation, puis décroît exponentiellement, pour descendre à quelques pourcents de la production initiale en moins de dix ans. Pour maintenir une production de gaz stable ou croissante, la seule solution consiste à creuser toujours plus de puits, chaque nouveau puits produisant moins au fur et à mesure que les meilleurs gisements sont épuisés. Enfin, une fois le gisement totalement exploité, personne ne fait mention de la remédiation des centaines de puits creusés à travers le sous-sol.

LES ÉTATS-UNIS EN PREMIÈRE LIGNE

Certes, l'exploitation du gaz de schiste a apporté un bénéfice environnemental aux États-

Unis, vu que ceux-ci sont en train de remplacer massivement des centrales à charbon, soit l'électricité la plus polluante à la production, par des centrales à gaz, plus propres et dégageant moins de CO₂ par KWh (le bilan est plus contrasté si on tient compte des pertes de méthane autour des puits et du CO₂ émis pendant leur exploitation). Cette nouvelle manne énergétique est même parfois créditée de la relance économique après la crise des *subprimes*.

La population américaine est largement favorable à cette exploitation, si l'on exclut quelques communautés rurales. Le débat sur les risques techniques et les moyens de les éviter tourne souvent au dialogue de sourds entre pro et anti-gaz de schiste. Chaque camp tente de décrédibiliser l'adversaire, sans réel dialogue.

En France, l'octroi de permis sous la présidence de Sarkozy a été suivi d'une démission. Malgré la transparence de cette transition énergétique, derrière cette exploitation du pétrole et des deux milliards de connues, il y a des reposés, certes, certaines années, et la France viendra à contracter de tran

MORT D'
Même si le bénéfice gazière



urope

ance, l'État, qui avait é des concessions sous y, a fait marche arrière a pression populaire et u changement de majo- ais le vrai débat autour e nouvelle ressource est sition énergétique et le ment climatique. Der- es nouvelles techniques ction, le gaz de schiste et ble de schiste restent les mêmes énergies fossiles es, non renouvelables. Se r sur elles permettrait de repousser de quelques une inévitable pénurie mbée des prix, mais cela it s'inscrire en totale diction avec une volonté sition énergétique.

ÉMOCRATIQUE

en faisant miroiter les es d'une production indigène, il est fort pro-

nable qu'aucun projet d'extraction de gaz de schiste ne verra le jour en Suisse. L'acceptabilité des risques au niveau local (communal et régional) est très faible. L'exemple du forage de Noiraigue dans le canton de Neuchâtel en est un parfait exemple. Il n'est pas difficile de prévoir le résultat d'une quelconque votation communale sur une telle exploitation d'hydrocarbures. Plusieurs cantons l'ont compris et ont anticipé en établissant des moratoires. Finalement, les législations suisses de protection de l'environnement, les salaires élevés et les nombreuses agences de communication et de *greenwashing* nécessaires pour influencer le verdict populaire rendraient toute exploitation peu rentable, face à du gaz russe ou azéri bien moins cher. Un renchérissement du prix du

gaz pourrait toutefois un jour venir transformer ce rapport de rentabilité. L'usage régulier de la démocratie directe, qu'elle soit locale ou nationale, est donc la seule barrière efficace face aux importantes pressions économiques liées au gaz.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE GAZÉE

Dans le cas de la Suisse, de nouvelles centrales à gaz sont vues par la droite et le centre comme le «pont» indispensable entre le nucléaire et une future production verte. Cette perspective est soutenue par une industrie électrique suisse en perte de vitesse, qui s'obstine à proposer de grosses centrales puissantes et compte sur une croissance de la consommation électrique. Quoi de mieux, dans cette optique, que de disposer de gaz naturel «AOC»? Cette option reviendrait toutefois à

maintenir une énergie non renouvelable au lieu de miser sur les économies d'énergie, et sur des énergies délocalisées peu émettrices de carbone, avec, au centre de la transition énergétique, une action individuelle, durable, volontaire et citoyenne.

Benjamin Rudaz

Plus d'information sur les sites:

- U.S. Energy Information Administration: www.eia.gov
- www.theoil drum.com
- www.petrole.blog.lemonde.fr



Les gaz de schiste, c'est quoi?

Il s'agit d'hydrocarbures, dans ce cas du gaz naturel, contenus dans une roche compacte, presque imperméable, souvent à grande profondeur (de 2000 à 5000 mètres sous terre). Ces couches de schistes ont vu la formation de gaz par dégradation de la matière organique enfouie, mais du fait de leur compacité, les carburants y sont restés piégés. Pour récupérer ce gaz, il faut donc créer des conduits pour l'amener jusqu'aux forages, là où dans les exploitations classiques celui-ci vient «tout seul», ou du moins sans devoir affecter le milieu qui le contient. Une évolution technique récente a permis d'augmenter le potentiel de récupération: c'est le forage dirigé, qui permet de forer parallèlement aux couches géologiques, au lieu d'un simple forage classique vertical. À partir de ces conduits au cœur de la couche visée, des fluides (de l'eau, mélangée à des compositions souvent très exotiques) sont injectés sous forte pression, ce qui a pour effet de créer des fissures (de l'ordre de 250 mètres autour du forage), c'est le *fracking*. Une fois ces fissures ouvertes, la pression est relâchée, et le gaz naturel peut remonter jusqu'à la surface. Ce mode d'extraction est très répandu aux États-Unis, où les nouveaux gisements ont bouleversé la donne au niveau économique. Ils leur ont notamment permis de cesser d'importer du gaz naturel, et de remplacer nombre de centrales à charbon par des centrales à gaz, moins polluantes. BR

GENÈVE

Renforcement de la droite sur fond de crise sociale

Si les commentaires qui ont suivi les élections genevoises du 6 octobre ont mis en avant le raz-de-marée anti-frontalier (MCG et UDC) «face» aux deux autres coalitions en présence (l'Entente bourgeoise et l'Alternative rose-rouge-verte), cette analyse mérite d'être nuancée. Certes, Genève est désormais confrontée à trois blocs politiques, mais il s'agit en réalité d'une droite renforcée par son aile xénophobe, d'une gauche qui inscrit son pire score électoral depuis 1969 et... d'un bloc abstentionniste qui a massivement sanctionné les partis au pouvoir (PLR, PDC, Verts et PS).

En effet, un peu plus de la moitié des électrices et électeurs, sur un taux de participation de 40%, ont voté pour les partis gouvernementaux, soit 13% des habitant·e·s de Genève si l'on prend en compte le 40% de la population genevoise qui n'a pas le

droit de vote. De plus, le bilan catastrophique d'un Conseil d'État qui, à coup de baisses d'impôts et d'attaques anti-sociales a appauvri une partie de la population, et qui, confronté au chômage et à la sous-enchère, a choisi de verser dans la rhétorique de la «préférence cantonale» a largement contribué à préparer le terrain pour la campagne nauséabonde contre «l'épidémie des frontaliers».

SCRUTIN PARADOXAL

Le paradoxe de ce scrutin est que le renforcement du bloc anti-frontalier, qui a réussi à capter une part croissante des tensions sociales en élargissant son assise électorale traditionnellement populaire aux classes moyennes précarisées dans les communes bourgeoises, contribuera ainsi à renforcer la politique ultralibérale de la droite traditionnelle,

qu'il a déjà soutenu sans hésitations durant la législature précédente.

Le mouvement syndical semble être désormais la seule force capable de répondre sur le terrain à la mise en concurrence des travailleuses et des travailleurs, en les protégeant contre les abus patronaux avec une série de propositions telles que le salaire minimum, le renforcement des contrôles des entreprises ou la protection contre les licenciements. Si la gauche, qui a perdu une partie de l'électorat des classes moyennes sans réussir à récupérer le vote des classes populaires, veut survivre à la prochaine législature, elle a tout intérêt à se réapproprié ces luttes et à réinventer une expression politique crédible du monde du travail.

Alessandro Pelizzari
Secrétaire syndical

BERNE

Austérité contre les plus démunie·e·s

Le Conseil-exécutif bernois, à majorité rose-verte, a présenté un nouveau plan d'économies drastique. Le Grand Conseil, à majorité de droite, en discutera en novembre. Ces coupes représenteraient une économie de 231 millions (2014) à 491 millions (2017) de francs. La suppression de plus de 600 postes est prévue.

Parmi les institutions concernées par les mesures proposées, les CMS (aide et soins à domicile), les foyers pour personnes âgées et les établissements médico-sociaux sont violemment touchés, ainsi que la psychiatrie hospitalière et les institutions pour handicapé·e·s. Conséquences? Suppression de postes, pénurie de soin, coûts supplémentaires pour les patient·e·s et donc baisse de la qualité des prestations. Le plan propose également, entre autres, une diminution de la croissance de la masse salariale

pour tout le personnel du canton et des postes en moins dans la formation, l'administration et la police. Comment justifier alors ce démantèlement progressif des services publics et parapublics? Le canton de Berne ne se trouve pas à un niveau d'endettement problématique et le coût de ses services est normal; mais il est doté d'un frein à l'endettement rigoureux et s'astreint donc à présenter des budgets équilibrés année après année. On en est là. On en est là aussi suite aux allègements fiscaux destinés aux plus fortuné·e·s; les derniers en date sont le refus de la population de supprimer les forfaits fiscaux et la réduction de l'imposition des véhicules.

Les réactions sont vives du côté des syndicats, institutions et associations. Leur mobilisation pourrait être l'unique moyen pour que le Grand Conseil

renonce à certaines mesures. Les partis politiques restent eux fort discrets. Dans un contexte pré-électoral (élections cantonales en 2014), le Conseil-exécutif confirme son attachement à une politique de «composition» et prétend mettre le Grand Conseil, qui a soutenu toutes les baisses d'impôts, devant ses responsabilités.

En soumettant un tel plan, la majorité rose-verte du Conseil-exécutif ne rend-elle pas toutefois la tâche très aisée à la droite? Certes, sa marge de manœuvre est étroite; il n'en demeure pas moins qu'elle a choisi de proposer des mesures brutales dirigées principalement contre une population déjà fragilisée. Difficile de saisir alors l'utilité d'une majorité de gauche au Conseil-exécutif si celle-ci se rend complice d'une telle politique, voire l'initie.

Cora Antonioli

VOTATIONS

Un piège pour l'égalité

Le 24 novembre 2013, nous aurons à nous prononcer sur l'initiative dite «pour les familles» dont le nom, quelque peu trompeur, pourrait donner l'impression d'une démarche positive. Seulement voilà, lorsqu'on s'intéresse de plus près au texte, à sa genèse et aux arguments évoqués, l'écran de fumée se dissipe.

L'initiative dite pour les familles propose ainsi d'inscrire dans la Constitution que «les parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants doivent bénéficier d'une déduction fiscale au moins égale à celle accordée aux parents qui confient la garde de leurs enfants à des tiers». Cette modification constitutionnelle, lancée par l'UDC à la suite de la décision du parlement fédéral d'instaurer des déductions pour

garde d'enfants, n'est en réalité qu'une réaction contre ce que ce parti a considéré comme une incitation insupportable au travail des deux parents.

Par son initiative, ce parti ne souhaite donc pas simplement mettre fin à ce qu'il appelle une discrimination entre parents, mais bien inscrire dans la constitution le modèle qui selon lui doit être privilégié et le soutenir par une subvention déguisée: celui de la mère au foyer.

Au surplus, il utilise comme spectre un autre de ses épouvantails préférés: la prétendue mainmise d'un État qui, par les outils en place, inciterait trop fortement les familles, entendez par là les femmes, à travailler.

Remise en question d'un modèle social qui a mis du temps

à se construire et des efforts en matière d'égalité, tout cela sous le couvert d'une initiative dite «pour» les familles: l'UDC reste égale à elle-même. Parallèlement, elle nie les vrais besoins tels que le développement des structures d'accueil et la mise en place d'aides en amont pour les familles en difficulté telles que les prestations complémentaires familles. Pire, les pertes fiscales que cette initiative va entraîner réduiront les moyens, encore insuffisants à notre sens, pour couvrir ces besoins des familles. Cette initiative est un danger pour l'égalité entre hommes et femmes. Ne tombons pas dans le piège le 24 novembre: votons non!

Silvia Locatelli

Présidente PS Neuchâtel

SYNDICATS

«Touche pas à mes dimanches»

La droite patronale continue à attaquer les conditions de travail du personnel de vente. Prochaines étapes: la concrétisation des motions Abate et Lombardi. Elles ont les deux été acceptées par les chambres fédérales.

La motion Lombardi prévoit que «les heures d'ouverture des commerces de détail soient partiellement harmonisées, au moins de la manière suivante: du lundi au vendredi de 6 à 20 heures et le samedi de 6 à 19 heures». Après avoir été soumise à une défaite au niveau cantonal, la droite patronale pense étendre les heures d'ouverture des magasins au niveau fédéral. La motion doit désormais se traduire en une loi. Loi qui pourra être combattue par référendum si les forces de gauche font campagne avec le personnel de vente. La motion Abate prévoit de modifier l'Ordonnance 2 de la Loi sur le travail qui définit les zones touristiques où les magasins peuvent employer du personnel le dimanche. Selon

celle-ci, il faut créer de meilleures conditions cadres pour attirer du «tourisme d'achat». Pour que les touristes puissent consommer des Rolex à leur guise, il serait nécessaire d'ouvrir tous les dimanches non seulement les magasins des stations touristiques mais, potentiellement, ceux de l'ensemble des centres urbains et des voies de circulation entre les différents sites touristiques. Une telle définition permettrait également d'inclure toutes les zones frontalières sujettes à un tel «tourisme d'achat». S'agissant d'une modification d'ordonnance et non d'une loi, cet objet ne pourra en aucun cas être combattu en référendum.

UNE INITIATIVE À GENÈVE

À Genève, pour contrer ce dernier projet et préserver le dimanche comme un jour de repos pour l'ensemble de la population, la gauche – soutenue par les syndicats – a lancé une initiative législative cantonale pour modifier la Loi sur

les horaires d'ouverture des magasins. Il est juridiquement impossible d'inscrire des éléments de protection des travailleurs dans la loi cantonale; mais il est possible d'interdire l'ouverture des magasins les dimanches pour des raisons sociétales telles que les nuisances sonores engendrées par le trafic routier à proximité des magasins. Pour des raisons d'acceptabilité en votation, les magasins déjà ouverts actuellement (gare, aéroport, etc.) ne sont pas concernés par cette interdiction. Si l'initiative aboutit et est acceptée en votation, il y aura donc une norme fédérale autorisant l'emploi de personnel le dimanche et une loi cantonale qui précisera que les magasins devront rester fermés au public. Cette initiative semble être la seule possibilité de s'opposer, même indirectement, à la motion Abate.

Jamal Al-Amine
Secrétaire syndical

LIVRES

«Retrouver l'esprit des origines»

Mathias Reynard vient de publier un livre retraçant *Les débuts du Parti socialiste valaisan (1900-1929)*. Entretien.

Pourquoi avoir décidé d'écrire une histoire du PS valaisan?

Elle fait le lien entre mes deux parcours, d'une part comme historien, avec une spécialisation en histoire contemporaine de la Suisse, et d'autre part comme militant socialiste. Lors de mes études, j'avais fait une recherche sur une grève à la verrerie de Monthey en 1907 qui m'avait fait comprendre que les conflits sociaux ont bel et bien existé en Valais. Pourtant, personne n'en parle, alors qu'ils ont parfois donné lieu à des petites victoires. J'ai eu accès en outre à des archives inédites de première importance, comme celles du Parti socialiste valaisan, sur lesquelles de nombreux travaux pourraient encore être réalisés.

Qu'est-ce qui distingue cette histoire de celle des autres sections cantonales du PS?

Dans l'ensemble, elle est assez proche de celle des autres sections. Il y a notamment de très fortes ressemblances avec des cantons similaires, en particulier Fribourg et les Grisons où régnait également un sen-

timent antisocialiste extrêmement fort, suscité en bonne partie par le clergé.

Je vois peut-être deux singularités. Tout d'abord, le PS valaisan est le dernier de Suisse romande puisqu'il voit le jour en 1919, pour de nombreuses raisons. Ensuite, le socialisme valaisan s'est construit autour de deux pôles assez différents: l'un en Haut-Valais, autour de la figure de Charles Dellberg, liant activité syndicale et participation aux élections, l'autre à Monthey, autour de la figure de Clovis Pignat, plus libertaire et centré sur la seule activité syndicale. Le fait qu'un nombre important d'ouvrières-ers de Monthey étaient des immigré-e-s italien-ne-s – donc privés du droit de vote – joue bien sûr un rôle dans cette opposition.

À quoi peut servir l'histoire pour les mouvements de gauche aujourd'hui?

Il y a d'abord des enjeux liés au Valais. Il faut montrer que son histoire n'est pas seulement celle des grandes familles conservatrices, à propos desquelles on nous répète sans cesse qu'elles auraient «construit» le canton. L'histoire du mouvement ouvrier valaisan est en revanche très mal connue. Plus générale-

ment, je suis toujours intéressé à faire l'histoire des «petites gens» et à ne pas me contenter de celle des puissant-e-s.

Du point de vue de la gauche, nous intéresser à son histoire permet de revenir à nos premiers combats, à nos origines. Il s'agissait alors de défendre les travailleurs et les travailleuses, et nous devons retrouver cet esprit aujourd'hui. Il faut aussi que nous nous inspirions de ces luttes au niveau de la forme. Le combat socialiste s'adresse aux classes laborieuses, il faut donc qu'il leur soit compréhensible. Certain-e-s aujourd'hui ont peur d'être accusés de «populisme» en parlant franchement des problèmes, mais il ne faut pas avoir cette crainte. Cela suppose aussi, bien sûr, d'intégrer des membres de ces classes laborieuses sur nos listes électorales et dans nos instances.

*Propos recueillis par
Antoine Chollet*

Aux sources du socialisme valaisan

On le sait et nous le répétons sans cesse dans ce journal, l'histoire de la gauche en Suisse reste encore et toujours à faire. Il lui manque aussi bien l'histoire des historien-ne-s, spécialisée et parfois un peu aride, que des ouvrages s'adressant à un public plus large mais qui doivent, pour avoir quelque valeur, s'appuyer sur la première. Le travail de Mathias Reynard apporte sa pierre à cet édifice. En retraçant de manière minutieuse l'histoire de trente années de socialisme valaisan, il contribue à cette «histoire des vaincu-e-s» dont parlait le philosophe Walter Benjamin: il brosse l'histoire à rebrousse-poil pour faire ressurgir du passé ce qu'on y avait oublié sous l'emprise des histoires officielles. Ressurgissent alors ces grèves, ces luttes, cette conflictualité sociale dont on s'évertue à faire croire qu'elle est étrangère à la tradition suisse. Des hommes et des femmes se sont battus pour améliorer leurs conditions d'existence et pour lutter contre un système qui les opprime. Dans des conditions bien plus difficiles que celles que nous connaissons aujourd'hui, certain-e-s ont refusé de se résigner. Pour une gauche qui a désappris à se battre, ce détour historique est indispensable; mieux, il pourrait être salutaire. AC



À lire: Mathias Reynard, *Les débuts du Parti socialiste valaisan (1900-1929)*, Sion, Parti socialiste du Valais romand, 2013.

LIVRES

Le devoir de désobéir

Loin de nuire à la démocratie ou d'en saper les fondements, la désobéissance civile en est un élément constitutif principal, voici en quelques mots l'affirmation que Manuel Cervera-Marzal développe dans son ouvrage *Désobéir en démocratie*.

À travers des auteurs tels que Thoreau, Martin Luther King ou Gandhi, mais également sur la base d'apports contemporains, le chercheur retrace les assises philosophiques et politiques de cette forme particulière de conflit. Car il s'agit bien de cela, et il est fondamental d'insister sur ce point. À l'école «conservatrice» qui a attribué à la notion de désobéissance civile une connotation négative et une image de chaos, et à la tradition «libérale» qui a cherché à l'adoucir et à la temporiser, l'auteur oppose «la pensée désobéissante», qui se présente comme une méthode de lutte et un désir d'agir radical. De ce fait, elle ne devrait

pas être considérée comme un moyen de résolution des conflits, ce qui lui ôterait toute force créatrice et tout potentiel révolutionnaire, mais bien comme une composante essentielle du changement social et politique.

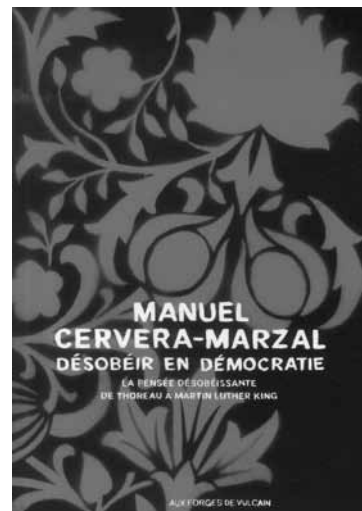
Les nombreuses tentatives de la réprimer, mais bien plus encore la volonté de la contrôler par des limites imposées à son usage sont une preuve de sa capacité de subversion et de la menace qu'elle fait encourir aux systèmes représentatifs occidentaux. Parce qu'elle redonne de manière effective toute sa place au citoyen, et que s'engage avec elle une réelle participation à la société, la désobéissance civile ébranle l'édifice politique contemporain dans la mesure où elle représente ce que la démocratie devrait être. Le droit de résistance devient ainsi un devoir de désobéir, afin de ne pas se rendre complice de la «violence structurelle» qu'impliquent des

situations d'injustice. En effet, de par son caractère civil, la «pensée désobéissante», en tant qu'acte de revendication public, permet de révéler les dysfonctions d'un système et de renégocier son consentement à la société telle qu'elle se présente.

S'il est possible de critiquer certains des fondements philosophiques sur lesquels l'auteur s'appuie pour légitimer ce moyen de lutte, et notamment sa position ambiguë quant à la théorie politique de l'amour développée par King, il permet cependant de redonner une place fondamentale à la pratique désobéissante.

Émilie Martini

A lire: Manuel Cervera-Marzal, Désobéir en démocratie, Paris, Aux forges de Vulcain, 2013.



LIVRES

«Moins de maïs et plus de colère»

À lire: Thomas Frank, Pourquoi les pauvres votent à droite, Marseille, Agone, 2013.

Comment le Kansas est-il passé du statut de bastion des idées socialistes aux États-Unis à celui d'indécrottable fief républicain? C'est dans le but de répondre à cette question que Thomas Frank a mené

l'enquête dans son État natal, question que le titre français de son livre (dont l'édition originale date de 2004) résume en l'élargissant: *Pourquoi les pauvres votent à droite?* Comment expliquer que l'on puisse à ce point se méprendre sur ses intérêts objectifs, comment admettre que les classes populaires du Kansas «exigent davantage de mesures du

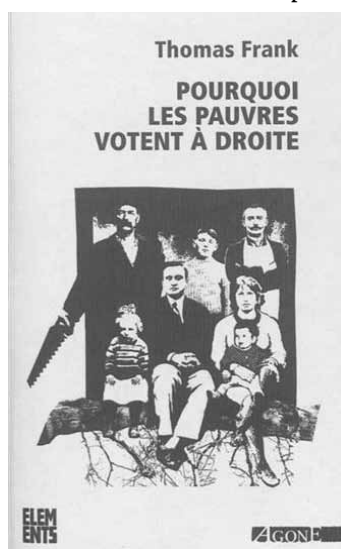
type de celles qui ont causé leur ruine et celle de leurs voisins»?

L'hypothèse de Frank est assez simple, et n'est bien sûr pas valable uniquement au Kansas: la focalisation du débat politique sur des questions de valeurs permet d'occulter les conséquences économiques de l'idéologie du libre marché, ou pour le dire sur le ton ironique et pamphlétaire de l'auteur, «votez pour interdire l'avortement, et vous aurez une bonne réduction de l'impôt sur le capital»... On passe ainsi de l'idée de lutte de classes à celle de «guerre culturelle», et cela d'autant plus facilement que le sentiment d'insécurité économique se transformerait en repli sur les valeurs les plus traditionnelles, notamment religieuses. La révolte légitime des gens ordinaires contre les

élites ne se dirige dès lors plus vers les élites économiques, mais bien vers les élites culturelles, aisément caricaturées en intellectuel-le-s snob et en gauchistes méprisant-e-s (caricatures dont les premiers concernés ne sont à l'évidence pas entièrement innocents).

Quel antidote à cette «Grande Réaction»? Thomas Frank ne propose pas de solution, mais nous rappelle qu'avant de devenir une insulte que l'on adresse à l'extrême droite, le terme de «Populisme» a désigné le premier grand mouvement de gauche aux États-Unis, né parmi les fermiers du Kansas, qui proclamaient leur opposition aux puissances d'argent et appelaient à «cultiver moins de maïs et plus de colère». À méditer.

Gabriel Sidler





Écoutes de la NSA

JAB

CH-1450 Sainte-Croix

Adresse de renvoi : Pages de gauche
Case postale 7126, 1002 Lausanne

SITE INTERNETNouveautés sur
notre site Internet

Ce mois-ci, vous pourrez trouver sur le site Internet de *Pages de gauche* une page consacrée au revenu de base inconditionnel, autour du dossier publié à l'été 2012 (n° 113) et augmentée de nouvelles références. Le dépôt de l'initiative fédérale en faveur du RBI donne une nouvelle actualité à ce dossier.

Vous y trouverez également une petite bibliographie sur le chavisme, aimablement transmise par Hans-Peter Renk en complément de son article du dernier numéro. On y lira enfin une critique du dernier film de Jean-Stéphane Bron, *L'expérience Blocher*.

SALLE DES PAS PERDUSLa presse en son
miroir déformant

Le 24 septembre dernier, des chercheurs de l'Université de Zurich ont présenté leur rapport annuel sur la qualité des médias. Leur étude a depuis suscité des critiques acerbes de la part des titres qui ont été décrits comme étant de «faible qualité», le quotidien *24Heures* en tête. Celui-ci est même allé jusqu'à écrire aux élu-e-s vaudois-e-s pour leur demander de contester les conclusions de cette étude!

De cette réaction pathétique, on ne sait ce qui est le plus stupéfiant: qu'un journal quasi hégémonique dans son canton, censé représenter une sorte de contre-pouvoir, fasse appel à celles et ceux dont il est censé juger l'action pour le défendre, qu'un journal naguère respecté pour son sérieux s'offusque qu'une étude sur la qualité des médias considère que la couverture de l'actualité internationale en fasse partie, ou que ce titre qui depuis des années, décision après décision, dégrade volontairement la qualité de son contenu, s'étonne qu'on le lui fasse remarquer...

Certains médias assument parfaitement de vendre du «temps de cerveau disponible» aux camelots contemporains. Leur sincérité ne les rend pas moins méprisables, mais elle a l'avantage de ne pas cultiver l'hypocrisie. En revanche, publier *24Heures* tel qu'il est devenu aujourd'hui tout en prétendant faire du journalisme de qualité, voilà qui dépasse les bornes de l'imaginable. AC

On trouvera le résumé de l'étude en français sur www.foeg.uzh.ch.